

**Le conseil d'école
année scolaire 2019-2020**

Commune NEUILLY PLAISANCE

Ecole : ECOLE DU CENTRE

Date : le 5 Novembre 2019

Temps consacré : 2 heures

Conseil d'école N° : 1

Présents (nom et niveau de classe) :

Etaient présents :

- **Directeur** : M. Atlan
- **Enseignants** :
CP : Mesdames Francisco **CPA** et Colliard **CP/CE1**.
CE1 : Madame Morel **CE1A**
CE2 : Mesdames Ylmaz **CE2A** et Peureux **CE2C** et Monsieur Noël **CE2B**
CM1 : Monsieur Viator **CM1B**
CM2 : Madame Dinane **CM2A**
CM1/CM2 : Mme Gratias

Parents d'élèves

- **Parents d'élèves F C P E** : **Mmes** Sellam, , Le Bail, Suquet, Dupin et Petit
- **Parents d'élèves ALPEI** : **Mmes** Lamarche, Couturier, Nègre, Plumet-Bergé et Gaillot

Représentants de la Municipalité : Mme Boileau Conseillère municipale

Absent(s) (nom et niveau de classe) : **Mmes Flesselle, Benmenni, Leclerc, et Brison (arrêt maladie et congé maternité) **Mmes Laperrine et Pingault** (demande d'autorisation d'absence)**

L'ordre du jour :

- | | |
|--|---|
| 1. <i>La rentrée scolaire 2019</i> | 2. <i>Structure de l'Ecole</i> |
| 3. <i>Les activités pédagogiques complémentaires</i> | 4. <i>Les activités spécifiques</i> |
| 5. <i>Les projets de classe</i> | 6. <i>Les animations</i> |
| 7. <i>L'exercice de PPMS du 10 Octobre</i> | 8. <i>Les évaluations de CP et de CE1</i> |
| 9. <i>La coopérative scolaire</i> | 10. <i>L'avenant au projet d'Ecole</i> |
| 11. <i>Questions des associations</i> | |

Le compte rendu :

Les enseignants souhaitent la bienvenue au nouveau Conseil d'école ainsi constitué. Le Directeur rappelle les attributions du Conseil d'Ecole : Il vote le règlement intérieur, est associé à l'élaboration du projet d'école, donne son avis sur les questions concernant l'école. Le conseil d'école est un partenariat enseignants, parents et municipalité pour l'amélioration de la vie à l'école.

Comme l'an dernier, nous avons eu deux associations représentées aux élections de parents d'élèves: la FCPE et l'ALPEI.

Résultat des élections : 13 sièges à pourvoir

572 inscrits – 264 votants (249 suffrages exprimés, 15 blancs ou nuls)

46,15 % de participation (43,45% 2018)

A.L.P.E.I : 128 suffrages exprimés soit 7 sièges

F.C.P.E : 121 suffrages exprimés soit 6 sièges

1. La rentrée 2019

L'école compte **13** classes pour un effectif de **318** élèves soit **24,46 élèves** en moyenne par classe.

Une réunion de parents d'élèves a eu lieu dans chaque classe. Nous remercions la municipalité d'avoir mis à notre disposition les locaux scolaires.

☞ **garderie du matin** : 145 enfants sont inscrits, de 28 à 45 enfants y viennent durant la semaine.

☞ **l'accueil du soir au Centre municipal de l'enfance** : 176 élèves sont inscrits, de 50 à 97 s'y rendent durant la semaine.

☞ **restauration scolaire** : 295 inscrits pour une fréquentation pouvant aller de 270 à 288 enfants par jour (65 pour des repas occasionnels ont été vendus pour le mois de septembre)

☞ **études surveillées** : 193 inscrits, 69 à 115 enfants restent à l'étude surveillée durant la semaine.

Malgré la mise en place des APC les effectifs par étude demeurent importants certains soirs et ne permettent pas de pouvoir s'occuper de tous les élèves.

2. Structure de l'école

La répartition des élèves s'effectue comme suit :

2 CP : CPA 27 élèves CPB 25 élèves et un CP/CE1 : 22 élèves (10 CP et 12 CE1)

2 CE1 : CE1A 25 élèves CE1B 24 élèves

3 CE2 : CE2A **24 élèves** CE2B **24 élèves** CE2C : **23 élèves**

2 CM1 : CM1A **24 élèves** CM1B **24 élèves**

1 CM1/CM2 : **23 élèves** (9 CM1 + 14 CM2)

2 CM2 : CM2A **26 élèves** CM2B **27 élèves**

L'école compte **14 enseignants dont 2 EFS (Enseignants Fonctionnaires Stagiaires de l'Education Nationale) sur des postes bloqués** qui interviennent à mi -temps dans les classes. Ils suivent également une formation théorique à l'**ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation)** de Livry Gargan et une formation pratique sur le terrain sous la supervision d'un professeur des Ecoles maître formateur.

L'école accueille depuis le début de l'année 2 AVS (auxiliaire de vie scolaire) dans les classes de CPA et CPB ainsi que dans les classes de CE1A et CE2C. Une nouvelle AVS supplémentaire est arrivée aujourd'hui sur notre école afin de répondre à l'ensemble des demandes notifiées par la MDPH.

Le blog de l'Ecole a été mis à jour à la rentrée et continuera à l'être au cours de l'année. Certaines classes ont créé des blogs de classe pour communiquer notamment les devoirs, les parents des élèves concernés ont reçu les codes visiteurs. Pour les autres classes, il n'y a pas pour le moment de blog de classe.

3 . Activités pédagogiques complémentaires

Pour les APC, il y aura cette année 24 séances d'une heure trente. Elles ont trois objectifs : venir en aide aux élèves en difficulté, proposer une aide méthodologique ou organisationnelle ou mettre en place un projet de classe ou d'Ecole. Afin de faciliter le repérage dans l'année des séances d'APC, une fiche récapitulative des périodes par cycles a été placée dans le panneau d'affichage de l'Ecole.

Les APC sont toujours soumises à l'accord des familles. Elles ont débuté, sur notre école, à partir du **9 Septembre pour le cycle 2 et du 23 Septembre pour le cycle 3** et se dérouleront sur **3 périodes (du 23/09 au 29/11/2019, du 13/01 au 20/03 et du 25/03 au 19/06/2020) de 8 séances pour un volume horaire annuel de 36 h.**

Sur le coupon de prise en charge remis à l'avance aux familles, est indiquée la nature de l'APC qui est proposée. Celles-ci pourront anticiper et prévoir les inscriptions au Centre de Loisirs.

Les APC concernent pour cette période au total de **75 à 88 élèves par semaine** :

CP A	CP B	CP/CE 1	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2 B	CE2 C	CM1/CM 2	CM1 A	CM1 B	CM2 A	CM2 B
5	2	7	6	5	5	8	7	7	3	12/12	9	7/8

Cette année, **6 élèves** n'ont pas pu bénéficier de l'aide car personne ne pouvait les récupérer à 17h30. Deux élèves avaient des activités sportives programmées sur le créneau d'APC proposé.

Un bilan est établi en fin de chaque période, ce qui permet soit l'arrêt de la prise en charge, soit la poursuite.

4. Les activités spécifiques

Les plannings des infrastructures sportives sont consultables en ligne sur le blog de l'école.

☞ **EPS** :

La Piscine : Au 1^{er} semestre pour les classes de **CM2** et au 2nd semestre pour les classes de **CM1 et de CM1/CM2**.
Les élèves feront le trajet aller et retour à pied cette année.

Le gymnase Claude Saluden : L'Ecole du Centre dispose des mêmes créneaux horaires que l'an dernier. Toutes les classes bénéficient et utilisent depuis le début de l'année cette installation sportive. Par ailleurs, plusieurs classes font du sport dans la cour de l'école ou au stade en dehors des créneaux gymnase dont dispose l'Ecole. Les séances se font sous la conduite de leur enseignant(e).

Dojo du Stade : Un créneau de dojo nous a été attribué le vendredi matin de 9h45 à 10h45 sur les 5 périodes de l'année. Un roulement a été mis en place pour les classes intéressées.

Bibliothèque municipale : le projet proposé conjointement par l'Inspection et la Mairie répond aux besoins de l'école. Les classes qui souhaitent travailler sur des projets peuvent solliciter les bibliothécaires municipales pour des animations préparées sur un thème précis. **C'est le cas pour les classes CE2A, CE2B, CE2C, CM1A et CM1B** qui s'y rendront plusieurs fois au cours de l'année. Les interventions des bibliothécaires se feront autour des thèmes demandés par les enseignants : **les contes, la mythologie...**

B C D (Bibliothèque centre documentaire) : la bibliothèque de l'école fonctionne chaque matin. Tous les élèves de l'école y ont accès grâce à l'implication quotidienne des enseignants (**Mesdames Leclerc et Flesselle et de M. Atlan**) de nombreux parents d'élèves et de bénévoles très motivés. Nous les remercions tous vivement.

5. Les projets de classes.

☞ Les 3 classes de CE2 proposeront un conte musical, les classes de CP/CE1, CE1B, CM2A, CM2B et CM1/CM2 proposeront une représentation musicale sur le thème de Notre Dame de Paris.

☞ La classe de **Mme Laperrine** reconduit sous une autre forme cette année, le projet randonnée avec l'aide de M. TRUET de l'association Mille Pattes.

☞ Le projet échecs est reconduit cette année pour les classes de CE2B et de CM1B grâce notamment à **M. VIATOR et M. NOËL**. Les élèves participeront au tournoi départemental de l'Education Nationale, au tournoi en ligne de MATPAT et au tournoi de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré).

☞ Projet Scrabble pour 6 classes de l'Ecole : **CPB, CE1A, CP/CE1, CM1B, CM1/CM2, CM2B**

☞ Les classes **CM1B, CM1/CM2 et CM2B** participent au prix du **Lionceau Noir**.

Organisé par la Ville de Neuilly-Plaisance en partenariat avec une librairie et le Lions Club, le Salon du Polar regroupe cette année 32 auteurs venus de toute la France. Durant deux jours, auteurs et illustrateurs présenteront leurs derniers ouvrages tous plus frissonnants les uns que les autres.

Un jury, auquel seront associées les classes de CM1 et CM2 de Neuilly Plaisance, récompensera deux auteurs pour le prix du Lion Noir (meilleur polar de l'année)

☞ Toutes les classes de **CE2** ainsi que les classes de **CM1 et CM2** participeront au concours **Kangourou des Maths**. Des séances d'entraînement sont prévues le dernier mardi de chaque mois en Octobre, Novembre, Décembre, Janvier et Février. L'épreuve se déroulera **le jeudi 19 Mars 2020**, elle sera suivie quelques semaines plus tard par une remise de diplômes et de récompenses personnalisées en fonction du classement de chaque élève et de son niveau de classe.

Un autre projet avec une classe de CM2 en partenariat avec une classe de 6^{ème} du collège Jean Moulin est envisagé. Nous sommes à la recherche d'un local pouvant accueillir tous les élèves afin de l'organiser.

☞ Prévention maltraitance :

Une intervention avec l'infirmière et la psychologue scolaire aura lieu dans les classes de CP. La date n'est pas encore fixée. Des interventions se feront également au sein des classes de CM1 sur la prévention des abus sexuels et la maltraitance (2 séances de 1 h), au CM2 sur la puberté courant en fin d'année (1 séance d'1 heure + 1 séance de 30 minutes par groupe Filles/Garçons).

Sorties scolaires :

La Mairie a décidé d'attribuer cette année les créneaux de car en fonction du nombre d'élèves par école.

Nous avons obtenu pour le 1^{er} semestre 4 journées et 4 demies journées de car. Par ailleurs les créneaux de car non utilisés par une école sont proposés aux autres écoles. Les écoles peuvent également échanger entre elles les créneaux de car. Enfin, en raison des nouveaux critères de circulation dans la capitale, les autocars de la ville ne peuvent plus se rendre à Paris.

Une sortie a eu lieu depuis la rentrée scolaire pour les classes de CE2C et CP/CE1. Deux autres sont prévues en Novembre : le 18 Novembre 2019 à Coubron/Montfermeil pour les classes de CPB et CE1B et le 21 Novembre 2019 à l'Institut du Monde Arabe pour la classe de CM1B (trajet en transport en commun).

Classes transplantées à SIXT :

Les classes de CM2A, CM2 et CM1/CM2 iront en classes transplantées à SIXT du 7 au 16 Janvier 2020.

Une réunion d'information est prévue **le jeudi 21 Novembre 2018 à 18h30 en Mairie, Salle des mariages**. Les inscriptions et les possibilités de règlements en plusieurs fois débiteront dès le retour des vacances de la Toussaint.

Le trajet aller-retour se fera comme l'an dernier en autocar. Les familles seront informées par le biais du blog de classe et du blog « On donne des nouvelles », mis à jour chaque soir. A ce sujet, nous vous rappelons de ne pas téléphoner au chalet de Sixt mais de consulter le blog.

6. Les animations

Loto : vendredi 7 Février 2020 à la Salle des Fêtes de Neuilly Plaisance de 19H30 à 22H30 en fonction de la réponse de la Mairie. Comme chaque année, l'aide des parents et des associations de parents est la bienvenue.

Kermesse : Comme l'an dernier, il y aura une kermesse le lundi 29 Juin et pour les classes de CE2, CM1 et CM2 et une autre le mardi 30 Juin pour les classes de CP et CE1.

Samedi 16 mai ou vendredi 19 juin en soirée: Chorales de classes présentées aux parents dans la cour de l'école.

Représentations musicales le mardi 16 Juin à la salle des fêtes de Neuilly Plaisance de 18h à 21h en 2 spectacles.

7. Exercice de PPMS du 10 Octobre 2019 :

Comme l'an dernier, un exercice de PPMS alerte intrusion de 25 min a été organisé le jeudi 10 Octobre 2019. Les familles ont été informées de façon précise du jour de l'exercice et ont été sollicitées pour sensibiliser en amont les élèves. Il s'agissait de protéger les élèves et le personnel présent dans l'Ecole d'une menace potentielle identifiée à l'intérieur de l'Ecole. Trois classes étaient à l'extérieur durant l'alerte, elles ont également participé à l'exercice. Tout s'est bien passé, l'exercice est de mieux en mieux appréhendé par les élèves.

Un constat de retour d'expérience a été remonté auprès de services académiques. La Mairie a envoyé un observateur extérieur M.TAGLAND. Il a pu observer le déroulement de l'exercice et pourra faire remonter ses observations.

8. Les évaluations nationales de CP et de CE1

Du 16 Septembre au 27 Septembre 2019, les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales. Chaque famille a reçu les résultats de leur enfant en français et en mathématiques, ils ont été accompagnés d'un mot d'explication.

Elles avaient pour but de disposer d'un diagnostic en français et en mathématiques sur les compétences et les difficultés des élèves en début de CP, à mi-CP (en Février) et en début de CE1 afin d'y remédier rapidement.

En français, en début de CP, les élèves sont par exemple évalués sur la reconnaissance des lettres, la compréhension des mots, les connaissances des sons que les lettres produisent.

En mathématiques sont prévus des exercices qui les invitent à écrire des nombres dictés, à dénombrer, et à résoudre des problèmes.

Les évaluations ont évolué, elles sont moins longues et tiennent compte des critiques observées l'an dernier. Les exercices ont été redécoupés et allégés. Ils se composent désormais de cinq parties de dix minutes chacune : trois en français et deux en maths. Toutefois, les enseignants remarquent qu'elles sont encore importantes et source de stress avec des niveaux d'exercices difficiles car ils anticipent sur les apprentissages qui doivent être faits durant l'année de CP ou de CE1.

Pour le ministère, **En CP**, c'est surtout en mathématiques que les progrès se font sentir : 87,7% des élèves savent par exemple écrire un nombre entier, soit une hausse de cinq points par rapport à 2018. Ils sont 92,3% à savoir lire (+0,2%).

En Français, 84% des **CP** comprennent les phrases lues par l'enseignant, soit une hausse de 1,9%. En revanche, ils ne sont que 59% à reconnaître des lettres (-2,1 points) et 70% à comprendre des mots isolés lus par l'enseignant (-3,1%).

En CE1, c'est surtout en français que le progrès des élèves est palpable sur un an. Ils sont par exemple 72,5% à savoir lire des mots à haute voix (+4,2), 82,5% à savoir écrire des syllabes simples et complexes (+3) et 82,4% à comprendre les phrases lues par l'enseignant (+5).

En mathématiques, le progrès des **CE1** est tout de même visible dans presque tous les domaines (addition, soustraction, écriture des nombres, associations de nombres et de positions...), à l'exception de la capacité à se représenter des nombres entiers (-6,1%, à 59,6%) et à effectuer des calculs mentaux (-0,2%, à 75,9%).

9. Coopérative scolaire

Le Directeur rappelle aux associations qu'elles peuvent venir consulter les comptes quand elles le veulent.

Il y avait à la rentrée scolaire **6 204,40€** sur le compte OCCE de l'Ecole du Centre.

Les dépenses effectuées depuis le début de l'année sont les suivantes :

- ☞ L'adhésion annuelle à l'OCCE **601,74€** ☞ L'achat de boîtes de jeu de Scrabble supplémentaires **455€**
- ☞ Achats de manuels de Scrabble **54€** ☞ Abonnements pour la BCD de l'Ecole **390€**
- ☞ L'adhésion de l'Ecole à la FFSC (Fédération française de scrabble) **20€**

Les dépenses à venir sont les suivantes :

- ☞ L'achat de matériel de sport (tir à l'arc)
- ☞ L'aide au financement pour le séjour à SIXT des classes de CM2
- ☞ L'aide pour les frais annexes des sorties scolaires
- ☞ L'adhésion de l'Ecole à l'USEP (sections sportives)
- ☞ L'aide financière pour l'adhésion des classes à l'USEP

10. L'avenant au projet d'Ecole : La pratique du Scrabble à l'Ecole primaire

L'avenant est un aménagement au projet d'école lequel constitue un outil de travail destiné à assurer la cohérence des actions conduites à l'école pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. La pratique du scrabble permet notamment le plaisir de jouer ensemble, la valorisation d'élèves en difficulté scolaire, le réinvestissement de notions scolaires sous une forme ludique, le travail en groupe réduit, le développement de l'écoute de l'attention et du respect des autres.

M. ATLAN a remis une copie de l'avenant à l'ALPEI et à la FCPE afin qu'elles en prennent connaissance et qu'elles le valident.

11. Questions diverses des Représentants de Parents d'Elèves **ALPEI** et **FCPE**

1) Depuis la rentrée, les dysfonctionnements suivants nous ont été remontés.

1. - Certains midis, les CM2 semblent avoir trop peu de temps pour manger suite à des retards des précédents services. Comment résoudre la situation et permettre aux CM2 de manger dans de bonnes conditions ?

Les élèves de CM2 ont, comme les autres classes, entre 15 à 20 minutes pour déjeuner. Par ailleurs, ils mangent plus tôt le jour où ils vont à la piscine. Les retards au niveau des services sont dus à des élèves qui ne viennent pas et qui retardent le pointage sur le smartphone. La quasi-totalité des élèves de l'Ecole du Centre (90%) déjeunent à la cantine. Pour permettre à tous de manger dans de bonnes conditions, les élèves doivent respecter les sonneries d'appel et venir se ranger pour faciliter l'entrée au réfectoire.

Durant la pause méridienne, les animateurs ne semblent pas toujours disponibles/attentifs quand les enfants viennent les solliciter suite à des querelles. Comment améliorer l'écoute des animateurs et le soutien attendu par les enfants.

Une réunion a été organisée jeudi 7 Novembre après-midi afin de rappeler aux surveillants de cantine leurs missions et leurs obligations de service. Elle a été également l'occasion de préciser les postes de surveillance dans la cour (3 animateurs à 3 postes distincts dans la cour : près du portail d'entrée, près des toilettes et le dernier vers le fond de la cour).

- Plusieurs enfants se plaignent de la propreté des toilettes, dès le matin : le ménage est fait le soir, mais les chasses d'eau ne semblent pas être tirées après « le temps de repos » du produit. Est-il possible de tirer la chasse avant que les femmes de ménage partent le soir ?

Après vérification auprès des dames de service, elles tirent bien la chasse d'eau lorsqu'elles ont terminé le nettoyage des toilettes.

De plus, dans les toilettes (plus particulièrement celles des garçons), le sol est glissant quand le sol est mouillé et que des feuilles mortes y sont « collées ». Existe-t-il une solution pour éviter cette situation ?

Les dames de service ne sont pas présentes durant la journée, le nettoyage est fait chaque soir et doit tenir une journée dans des conditions normales de fonctionnement. Beaucoup d'élèves s'amuse dans les toilettes durant la pause méridienne, certains même dégradent volontairement les installations.

Pour certaines classes, les élèves n'ont pas la possibilité d'apporter leur bouteille d'eau quand ils vont au sport. Est-il possible de les y autoriser ?

Il y a des points d'eau dans le gymnase, les élèves peuvent aller boire avec l'accord de leur enseignant. La bouteille d'eau n'est donc pas indispensable.

À la sortie du Centre aéré, depuis le début des travaux, il est très compliqué de traverser au carrefour Rue des Loges d'Avron et Chemin de Meaux. Les feux clignotent et les voitures laissent difficilement les piétons traverser. Est-il possible de sécuriser le carrefour pour les piétons aux horaires de sortie du Centre Aéré durant les travaux.

Les travaux au carrefour Rue des Loges d'Avron et Chemin de Meaux sont aujourd'hui terminés, les feux tricolores fonctionnent de nouveau normalement.

2) Les enfants nés en 2013 n'ont pas eu de visite médicale, ni en moyenne section (la PMI était en travaux), ni à l'entrée du CP. Sachant que cette visite a des enjeux importants (détection de certains troubles), est-il possible de l'organiser pour ces enfants ? Selon quelles modalités ?

Une visite médicale en présence d'un parent pour établir un bilan de santé est réalisée au cours de la 6^e année de l'enfant, en grande section de maternelle. L'objectif principal de ce bilan est de repérer les signes qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditif ou troubles du langage.

En raison des travaux à la PMI l'an dernier celui-ci n'a pas pu être effectué. Compte-tenu de l'emploi du temps du médecin scolaire et de l'infirmière, il n'est pas possible pour elles de le faire. Les enseignants pourront toutefois solliciter l'infirmière scolaire présente le mardi et le vendredi sur l'Ecole afin qu'elle voit des élèves en particulier.

4) Quel est le temps moyen des devoirs par niveau ou classe ?

La circulaire du 29 Décembre 1956 interdit les devoirs écrits à la maison. Toutefois rien n'empêche, en revanche à un enseignant de donner un travail oral (lecture, poésie, recherche ou des leçons à revoir ou apprendre à la maison). Le temps moyen consacré aux devoirs varie de 15min en CP à 45 min en CM2.

7) Est-il possible d'afficher un trombinoscope des enseignants et des responsables de l'étude ?

M. ATLAN va communiquer à l'ALPEI les photos des enseignants afin de réaliser les trombinoscopes demandés.

8) Combien de jours d'absentéisme y a-t-il eu depuis la rentrée ? Combien de jours où la maîtresse ou le maître n'ont pas été remplacés ?

Il y a eu 10 journées d'absence dont une journée non remplacée.

12) Travaux prévus / à prévoir dans l'école : Qu'en est-il des travaux demandés lors du dernier Conseil d'École ?

M. ATLAN remercie la Municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés (voir tableau ci-dessous). Nous attendons la livraison des bibliothèques rotatives pour la BCD et des meubles pour le bureau du Directeur.

<i>Travaux effectués</i>	<i>Coût</i>
<i>Pose d'un détecteur de présence devant le bureau du Directeur</i>	<i>341,72€</i>
<i>Nettoyage des rideaux</i>	<i>1692,00€</i>
<i>Mise en peinture de la classe 6</i>	<i>4842,58€</i>
<i>Achat de mobilier pour la classe 11</i>	<i>3531,24€</i>
<i>Pose d'un tableau numérique interactif dans la classe 14</i>	<i>3262,80€</i>
<i>Réparation d'une serrure de porte en PVC</i>	<i>252,22€</i>
	<i>13922,56€</i>

Mobilier toujours en cours de commande pour la bibliothèque

- *Bibliothèque tournante, bibliothèque tournante pour CD et armoire basse (coût : 1296,56€).*

Il n'est pas prévu à ce jour de demandes de travaux en particulier.

13) Quelles sont les conséquences des nouvelles constructions sur Neuilly Plaisance (à côté de la Piscine, en Centre-Ville, etc.) sur la carte scolaire et les infrastructures de la Ville ?

- les enfants qui vont se retrouver dans les immeubles en construction près de l'école seront-ils tous accueillis à l'école du Centre ? Ou la mairie prévoit-elle de les orienter vers une autre école de la ville ?

La Mairie rappelle que les effectifs en maternelle sont en baisse depuis deux ans, des fermetures ont eu lieu à la maternelle Paul Doumer et à la maternelle Foch. Par ailleurs, elle indique qu'il y a des places disponibles sur plusieurs autres écoles de la ville.

Enfin, la constitution des futures constructions (2 et 3 pièces) ne devrait pas impacter fortement les futures inscriptions pour l'Ecole du Centre. Toutefois la Mairie n'est pas en mesure aujourd'hui d'évaluer de façon précise le nombre d'enfants qui relèveront de l'Ecole du Centre.

14. le club de Handball de Neuilly Plaisance souhaiterait organiser un tournoi inter écoles avec des élèves de CM2, quelle est la marche à suivre ?

Les responsables du club doivent se rapprocher de Mme HASSLER conseillère pédagogique en EPS de la circonscription.

Prochaines réunions du Conseil d'école :

Judi 27 Février 2020 à 18H30

Vendredi 12 Juin 2020 à 18H30

La secrétaire de séance Le Directeur

Mme Grati

Thierry Atlan

pour la FCPE

Mme Sellam

pour l'ALPEI

Mme Lamarche

Ce compte rendu n'appelle aucune remarque particulière

Ce compte rendu appelle la (les) remarques suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....